

## COMPOSITION DE L'EQUIPE

### Médecins gériatres

- Docteur Jacques d'AVIGNEAU
- Docteur Sylvie OLIVIER
- Docteur Blandine RAFFIN

### Psychologues neuropsychologues

- M Eric BRETAULT,  
psychologue-neuropsychologue
- Mme Cécilia MARTIN  
psychologue-neuropsychologue

### NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### CONSULTATION MEMOIRE DE PROXIMITE

Centre Hospitalier de Cholet  
1, rue Marengo  
49325 CHOLET CEDEX

Possibilité d'une consultation  
avec le Dr Sylvie OLIVIER  
dans les locaux du Centre de Santé Raphaël  
de Torfou (02 41 46 54 25).  
Cette consultation délocalisée est proposée  
aux habitants de Sèvremoine  
et des communes limitrophes.



## CONSULTATION MEMOIRE DE PROXIMITE



### Secrétariat :

- ☎ 02 41 49 62 72  
du lundi au vendredi, 9 h - 17h
- 📠 02 41 49 62 40
- ✉ [geriatrie-soins-palliatifs-secretariat@ch-cholet.fr](mailto:geriatrie-soins-palliatifs-secretariat@ch-cholet.fr)

---

## ORGANISATION DES CONSULTATIONS

### Sur rendez-vous

Documents à apporter le jour de la consultation :

- Feuille de consultation à retirer dans le hall d'accueil de l'hôpital à votre arrivée.
- Pensez à vous munir de vos cartes vitale et mutuelle, et de votre carte d'identité.

### Pour le premier rendez vous :

- Courrier de votre médecin traitant
- Vos derniers examens biologiques
- Imagerie cérébrale (si cela a été réalisé)

### Pour le bilan neuropsychologique :

- Lunettes de vue
- Prothèses auditives

---

## BILAN STANDARD

### Public concerné :

Un bilan peut être effectué pour toute personne ressentant des difficultés cognitives (mémoire, attention, langage, ...) et/ou des difficultés dans la réalisation des activités de la vie quotidienne.



### Déroulement d'un bilan standard :

- Une première consultation est effectuée auprès du médecin gériatre, qui juge de l'utilité d'autres investigations (examens biologiques, scanner cérébral, IRM,...).
- En cas de besoin, un bilan neuropsychologique auprès de psychologues spécialisés en neuropsychologie permet de faire un état des fonctions cognitives.
- Dans tous les cas, le patient est revu par le médecin gériatre pour la synthèse des différents examens réalisés.

- Après la phase de diagnostic, la Consultation Mémoire assure le suivi de ses patients et vous apporte, dans la mesure de ses moyens, toutes les aides dont vous aurez besoin.

*N.B. : Si une première consultation de dépistage a été réalisée par ailleurs, la consultation mémoire se tient également à votre disposition pour la réalisation des bilans neuropsychologiques que vous jugerez utiles.*

---

## LIENS

- Avec les acteurs locaux : médecins traitants, orthophonistes, Accueils de jour, hébergements temporaires, EHPAD, CLIC, associations de malades...
- Avec le CMRR (Centre Mémoire De Ressources et de Recherche) d'Angers pour les patients jeunes ou les situations difficiles.